

Formation continue des bénévoles et salariés

LE COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE VAUCLUSE

L'association sportive employeur

But du module :

Il s'adresse aux dirigeants d'associations sportives ayant la responsabilité de recruter, gérer et animer des collaborateurs permanents et devant mieux maîtriser la législation en vigueur et les règles essentielles de management d'une équipe.

Les Personnes concernées :

Dirigeants bénévoles d'associations sportives.

Objectifs :

Approfondir ses connaissances et son expérience en matière de gestion des ressources humaines en regard des besoins spécifiques d'une association sportive. Etre en mesure de respecter les obligations juridiques et de valoriser le potentiel humain de sa structure.

Contenu du stage :

- ✘ Les obligations liées à la création et à la gestion d'un emploi.
- ✘ Outils et méthodes de recrutement et d'animation des équipes.
- ✘ Faire travailler ensemble bénévoles et salariés.
- ✘ Fédérer autour d'un projet commun et de règles de fonctionnement comprises par chacun.

Méthode Pédagogique :

Le formateur fera appel à une pédagogie active et participative.

Il alternera :

- ✘ Les apports de connaissance
- ✘ Etude de cas pratiques
- ✘ Un support de stage sera remis à chaque participant.

Le déroulement des stages :

Durée : 8 heures

Lieu : Avignon

Date : Vendredi 23 janvier 2009 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Nombre de stagiaires : 20 participants

Formateur : CDOS Vaucluse

Frais d'inscription

10 euros par participant

Evaluation :

A l'issue du stage un bilan qualitatif sera réalisé avec les stagiaires (entretien et questionnaire).